

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-3-2-3

Service consulté

DAT
DJU
DIF

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INDUSTRIALISATION
Soutien aux bâtiments-relais et aux zones d'activités

Résumé : *Dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation, il est proposé d'affecter aux opérations décrites en annexe un soutien départemental global de 222 000 € au titre du soutien aux bâtiments-relais et de 52 133 € dans le cadre de l'aide à l'équipement et à l'aménagement paysager des zones d'activités.*

Lors de la séance du 14 décembre 2007 du Conseil Général, relative au budget primitif 2008 du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme, une Autorisation de Programme de 9 580 000 € a été inscrite dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation.

Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes d'interventions qui seraient transmises au Département.

Les entreprises BURGER SAS et PROFILINE ont formulé une demande de soutien départemental pour une action relevant du FDAI.

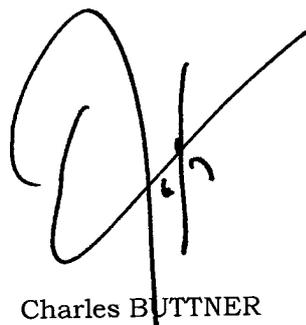
Le Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach a saisi le Département du Haut-Rhin dans le cadre de l'extension de ladite zone.

Vous trouverez ci-joint une fiche descriptive détaillée des opérations retenues.

Je vous propose donc :

- d'accorder une avance départementale d'un montant de 112 500 € à ALSABAIL représentant 15 % du programme d'investissements de l'entreprise BURGER SAS à LIEPVRE s'élevant à 750 000 €, avance portée à 150 000 €, soit 20 % en cas de participation complémentaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent,
- d'attribuer une avance départementale à ALSABAIL dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise PROFILINE à CERNAY à hauteur de 72 000 €, soit 20 % du montant subventionnable estimé à 360 000 €, en raison de la contribution de la Ville de CERNAY à hauteur de 5 %,
- de prélever les montants correspondants, soit 222 000 € sur le programme F021, enveloppe 99709, chapitre 27, nature 2748, fonction 93 du budget départemental,
- de m'autoriser à signer les conventions-types afférentes avec ALSABAIL.
- d'accorder une subvention d'équipement au Syndicat intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach à RIBEAUVILLE, d'un montant de 48 552 €, représentant 15 % du montant subventionnable s'élevant à 323 681 € dans le cadre de l'extension de cette zone d'activités,
- d'accorder au Syndicat intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach, une subvention de 3 581 € (dont 1 830 € pour les travaux et 1 751 € destinés aux plantations) au titre de l'aménagement paysager de ladite zone,
- de prélever la dépense correspondante d'un montant maximum de 52 133 € sur le budget départemental, enveloppe 99704 programme F021 chapitre 204 nature 20414 fonction 91.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

FDAI

Aide à l'Aménagement paysager des zones d'activités

Zone d'Activités du Muehlbach

Bénéficiaire : Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach
68150 RIBEAUVILLE

Le Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach sollicite le Département en vue de l'obtention d'une aide financière du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation, pour l'aménagement paysager dans le cadre de l'extension de la zone d'activités du Muehlbach.

Ce programme se décompose comme suit :

- travaux (engazonnement et préparation de la terre végétale) qui sont estimés à 7 321,75 €. Le taux retenu pour les travaux représentant 25 % de la dépense prévisionnelle, la subvention correspondante pourrait s'élever à 1 830,43 €
- plantations dont la subvention éventuelle d'un montant de 1 751 € représente 50 % du montant subventionnable évalué à 3 502 €.

Cette opération est éligible au titre du FDAI et le montant total de l'aide départementale, calculée à partir des critères adoptés par l'Assemblée départementale pour l'aménagement paysager des zones d'activités, s'élèverait au maximum à 3 581,43 € arrondis à 3 581 €.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche a émis un avis favorable lors de sa réunion du 21 novembre 2007.

FDAI

Aide à l'Équipement des zones d'activités

Zone d'Activités du Muehlbach

Bénéficiaire : Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach
68150 RIBEAUVILLE

Le Syndicat Intercommunal de la zone d'activités du Muehlbach a sollicité le Département du Haut-Rhin pour l'extension de la Zone d'Activités du Muehlbach - 3^{ème} tranche - située sur le ban de RIBEAUVILLE au lieu-dit Durrenbach.

Cette zone d'une superficie de 49 516 m², est délimitée en partie par la zone d'activités 2^{ème} tranche, de terrains de cultures et d'une maison d'habitation. Elle permettra l'implantation de 6 entreprises.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet BEREST.

Les travaux subventionnables au titre de l'aide à l'équipement des zones d'activités s'élèvent à 323 681 € et sont répartis comme suit :

- alimentation en eau potable + assainissement	164 500 €
- voirie	131 700 €
- muret de fondation de clôture	11 850 €
- honoraires du maître d'œuvre	7 200 €
- étude de sol	3 216 €
- frais d'appel d'offres	4 000 €
- travaux d'arpentage	1 215 €
total	<u>323 681 €</u>

Ce syndicat a déjà été soutenu par le Département du Haut-Rhin dans le cadre de son extension en 1998.

Cette opération est éligible au titre du FDAI et le montant de l'aide départementale, calculé à partir des critères adoptés par l'Assemblée départementale pour l'équipement des zones d'activités, s'élèverait au maximum à 48 552,15 €, arrondi à 48 552 €, soit 15 % du montant subventionnable.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche a émis un avis favorable lors de sa réunion du 21 novembre 2007.

FDAI
Soutien aux bâtiments-relais
Extension de l'entreprise PROFILINE à CERNAY

Présentation du projet

Cette entreprise créée en 1995 à CERNAY, est spécialisée dans la décoration et le revêtement de profilés aluminium et PVC par filmage.

Sa clientèle est principalement constituée d'entreprises de menuiseries intérieures et extérieures.

Son effectif se compose de 20 personnes.

PROFILINE a engendré en 2005 un chiffre d'affaires de 1,9 M€ et réalise plus de 50 % de son activité à l'export, principalement dans les pays de l'Union Européenne.

Projet de l'entreprise

De gros investissements effectués en 2004 ont généré un important développement et de nouvelles prestations. La mise au point d'un nouveau procédé de décoration en trois dimensions favorise l'ouverture de nouveaux marchés (portail, clôture...).

Afin de répondre aux demandes de la clientèle, PROFILINE envisage l'extension de ses locaux d'environ 700 m². Le Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation (FDAI) a été sollicité.

Ce programme évalué à 360 000 € HT a bénéficié d'un accord favorable de la part d'Alsabail. Il devrait permettre la création de 5 emplois d'ici 2012.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche réunie les 29 janvier 2007 et 23 février 2007, a émis un avis favorable à cette demande.

Cette entreprise a déjà bénéficié en septembre 2000, d'une avance départementale remboursable d'un montant de 763 000 €.

S'agissant d'une extension, l'avance départementale pourrait s'élever à 72 000 €, soit 20 % du programme immobilier s'élevant à 360 000 € en raison de la participation complémentaire de la Ville de CERNAY à hauteur de 5 %.

<p style="text-align: center;">FDAI</p> <p style="text-align: center;">Soutien aux bâtiments-relais</p> <p style="text-align: center;">Extension de l'entreprise BURGER à LIEPVRE</p>
--

Présentation de l'entreprise

L'entreprise BURGER SAS est spécialisée dans la fabrication et le négoce de produits en bois et en métal pour l'aménagement de la maison à LIEPVRE. Créée en 1890 par Rodolphe BURGER, elle s'est lancée à partir du milieu des années 1980 dans la menuiserie en kit à destination des grandes surfaces de bricolage et est devenue leader en Europe. Elle est constituée d'équipes très créatives et d'un outil industriel très performant. Cette entreprise ne cesse d'innover et depuis 2007, elle a intégré dans ses produits des composants en métal (rambardes alu/bois).

BURGER SAS au capital de 530 000 €, emploie 82 personnes réparties dans plusieurs sociétés du groupe. Son niveau de rentabilité est élevé.

Ses principaux clients sont Castorama, Leroy Merlin, M. Bricolage, BigMat, Point P, Weldom.

Présentation du projet

Le développement constant de son activité nécessite d'agrandir ses surfaces de stockage et de logistique.

Le financement de ce projet a été approuvé par ALSABAIL lors de son Comité des Engagements des 13 septembre 2007 et 29 novembre 2007.

Le programme immobilier s'élève à 750 000 € pour la construction d'un bâtiment de stockage et de logistique d'une surface de 3 000 m².

Ce dossier qui est suivi par le CAHR, devrait permettre la création de 4 emplois entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010, portant ainsi l'effectif à 86 personnes.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche a émis un avis favorable à cette demande lors de sa réunion du 14 janvier 2008.

S'agissant d'une extension d'entreprise, l'avance départementale pourrait s'élever à 112 500 €, représentant 15 % des investissements immobiliers pour un montant de 750 000 €, avance portée à 150 000 €, soit 20 % en cas de participation complémentaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent.